LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 19 numéro 7

Juillet 2025

À Lac-Édouard, on a célébré ensemble notre Fête nationale

Cette année, Dame Nature y a mis du sien. En effet, c'est grâce à une météo estivale idéale (beau soleil et air frais) que s'est déroulée la célébration de notre Fête nationale.

Luc Bernard, Sylvain Desaulniers et Johanne Harvey, nous ont préparé de délicieux hot-dogs accompagnés de croustilles. Par la suite nous avons eu droit à la levée du drapeau fleurdelisé par monsieur le Maire.

Vingt-cinq personnes ont participé au rallye du type photos-mystère en partant du Domaine Lac-Édouard jusqu'au Magasin général, Que ce soit à vélo ou à pieds, cette activité familiale en a ravi plusieurs, grands et petits.

Par la suite, divers jeux sur la pelouse du Domaine ont permis aux participants de se dégourdir les jambes. Et que dire de notre artiste, Marjelaine, qui a créé des personnages magiques.

Dans ce numéro :

À lac-Édouard, on a célébré ensemble notre Fête Nationale	1 2
Calendrier des activités à venir	3
Modes de paiement pour les taxes municipales Des nouvelles d'ADELE	4
Campagne de renouvellement des cartes d'ADELE Surplus d'eau dans le réseau des eaux usées (REU) municipal	5
À Lac-Édouard, notre principale menace : les incendies de forêt	6
Le groupe à l'origine de notre Coop (2009)	7
Début des activités aquatiques / Les plaisanciers invités à la prudence Petites annonces	8
Aux utilisateurs d'embarcations à moteur sur le lac Édouard Une partie de pétanque... Ça vous intéresse !	9
Coordonnées de la Mairie	10
Dates des assemblées municipales pour l'année 2025	
Défibrillateurs Externes Automatisés (DEA)	

À Lac-Édouard, on a célébré ensemble notre Fête nationale (suite)

Bravo aux gagnants du rallye photos-mystère !

Marika, Hayden, Lorik et Patrick.
Absent·e·s sur la photo : Leila et Jacob.

Chaque jeune ayant eu un résultat de 22/22 pour cette activité a reçu un cadeau pour sa participation : divers jeux et livres.

Quant au prix attribué aux adutes, nous avons dû procéder à un tirage car trois équipes ont obtenu un résultat de 22/22. L'équipe gagnante fut celle de monsieur André Cloutier. Ils ont donc reçu un certficat-cadeau d'une nuitée pour 2 personnes dans un POD du Domaine Lac-Édouard.

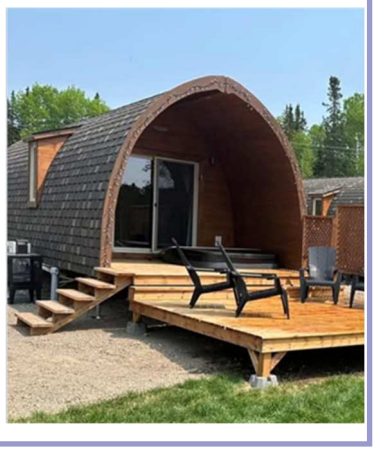

Ce fut donc un beau moment où les participants ont pu fraterniser. L'ambiance était à la fête et présageait bien ce que serait la suite des activités.

S'ensuivit un délicieux souper à la salle à manger du Domaine où pas moins de 75 personnes se sont régalées tout en écoutant une musique d'ambiance de monsieur Jean-Sébastien Gillet, lequel a continué d'animer la foule présente tout au long de la soirée.

Enfin, nos plus sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au succès de notre Fête nationale 2025.

À Lac-Édouard,
on a bien fêté avec les gens de notre coin de pays !

À l'an prochain !

Calendrier des activités à venir

Juillet 2025

Légende : Collecte des ordures ménagères et des matières recyclabes.

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		8 Conseil municipal 18 h	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20 27	21 28	22 29	23 30	24 31	25	26

Troisième versement pour le paiement des taxes municipales le lundi 28 juillet 2025

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Août 2025					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12 Conseil municipal 18 h	13	14	15	16

Cueillette des ordures ménagères, SVP, veuillez respecter le poids maximal de votre sac à déchets, sinon, il ne sera pas ramassé.

La Dre Sauvé accueillera ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire comme d'habitude. Pour prendre un rendez-vous, veuillez communiquer avec le GMF du Haut-Saint-Maurice. Pour rejoindre sa secrétaire, **composez le 819-523-3084 et ensuite appuyez sur le 3.** **Prochain rendez-vous : septembre 2025.**

Modes de paiement pour les taxes municipales

Troisième versement pour le paiement des taxes municipales le lundi 28 juillet 2025

Il y a 3 possibilités pour payer votre compte de taxes.

1- Effectuer votre paiement auprès de votre **institution bancaire**,

2- Faites parvenir votre **chèque par la poste,**

3- **Payer** en **argent comptant** à la Mairie.

Dates des versements

1er : 28 février 2025

2e : 28 avril 2025

3e : 28 juillet 2025

Si vous payez en faisant **un virement Interac**, voici comment procéder en suivant les indications suivantes :

Identification : Muni Lac Edouard / **Courriel :** agente@lacedouard.ca / Question : Municipalite Réponse : LacEdouard / Raison : **Important** mettre les 10 premiers chiffres de votre matricule sans tirets et sans espaces, s'il n'y a aucun numéro de matricule, le paiement ne sera pas autorisé.

Nous ne disposons d'aucun terminal Interac, il est donc impossible de payer à l'aide d'une carte à nos bureaux ou par téléphone.

Sylvie Héon, adjointe administrative

Tél. : 819-653-2238 / Poste 9; Courriel : agente@lacedouard.ca

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

L'assemblée générale annuelle d'A.D.E.L.E. (Association du Développement Écologique du Lac Édouard) s'est tenue le mercredi 18 juin 2025. À cette occasion, un nouveau comité a été formé pour poursuivre la mission de l'organisme avec énergie et engagement :

· Hélène Lemonde, présidente · Sylvain Desaulniers, vice-président · Dominic Amyot, trésorier · Lyne Gervais, secrétaire · Linda Milette, administratrice · Lucie Bacon, administratrice · Bertrand Richer, administrateur, responsable des sentiers.

Madame Johanne Harvey et monsieur Jean-Michel Picard, qui ont fait partie du Conseil d'administration d'A.D.E.L.E. pendant quelques années, n'ont pas renouvelé leur candidature. Merci à vous deux pour votre implication.

Depuis sa fondation en 1992, A.D.E.L.E. œuvre à la protection et à la valorisation de l'environnement du lac Édouard.

Grâce à l'appui de ses membres, notre association a mené de nombreux projets :

- Ensemencement de plus de 300 000 truites mouchetées (omble de fontaine),
- Aménagement et entretien de 20,6 km de sentiers de randonnée, raquette et ski de fond.

D'ailleurs, une tournée complète d'entretien printanier a été effectuée dans les sentiers, et le balisage nautique estival du lac a été réalisé à la fin juin.

- Installation d'abris, tables de pique-nique, Pavillon au parc municipal de la Batiscan,
- Activités durant la semaine de la pêche blanche. Et bien plus encore !

Le comité d'A.D.E.L.E. tient d'ailleurs à remercier chaleureusement les bénévoles qui se sont impliqués dans ces travaux importants. Grâce à vous, les utilisateurs du lac peuvent naviguer en toute sécurité. Nous vous invitons chaleureusement à profiter des sentiers et de la nature cet été !

Campagne de renouvellement des cartes d'A.D.E.L.E.

A.D.E.L.E. lance officiellement sa campagne annuelle de renouvellement des cartes de membres pour l'année 2025. Celle-ci, au coût de 25 $, est essentielle pour soutenir les nombreuses initiatives environnementales, récréatives et communautaires menées par l'organisme depuis 33 ans.

Comment renouveler votre carte 2025 ?

- En personne : à la Coopérative de Solidarité de Lac Édouard (148, rue Principale)
- Par la poste : chèque libellé à A.D.E.L.E., et adressé à : A.D.E.L.E. 195 A, rue Principale Lac Édouard, QC G0X 3N0
- Par virement Interac à : adele.lacedouard@gmail.com

o Question : renouvellement

o Réponse : adele

De plus, vous pouvez aussi nous encourager en achetant nos divers produits diponibles à la Coop : casquettes, chandails, cartes des sentiers, etc. Foi de Jean-Sébastien Gillet, ce sont des produits de qualité.

Hélène Lemonde, présidente

Surplus d'eau dans le réseau des eaux usées (REU) municipal

Depuis le début de l'été nous avons eu de fortes pluies. Il en résulte que la nappe phréatique est plus haute que d'habitude et nous avons remarqué une arrivée d'eau excédentaire dans notre système de traitement des eaux usées. Cet excédent d'eau a pour effet de surcharger toutes les composantes du système, d'en diminuer l'efficacité et d'augmenter les risques de bris.

Afin de régler la situation, l'inspecteur municipal monsieur Daniel Bouvier ainsi que le responsable des eaux usées, feront des visites aléatoires des sous-sols des maisons du village connectées au réseau des eaux usées municipal. Les citoyens qui ont une pompe submersible raccordée au REU auront un délai de deux semaines pour corriger la situation sans quoi, la Municipalité appliquera l'article 27 du Règlement 150-2016 et des amendes pourraient être données.

Toutes ces mesures ne visent qu'un seul but : assurer à tous les citoyens dont la résidence est raccordée au réseau d'égouts municipal le meilleur service possible quant au traitement de leurs eaux usées et éviter l'installation d'équipements supplémentaires, toujours très coûteux.

De plus, à maintes reprises, nous avons répété de ne pas jeter de lingettes dans les toilettes car elles nuisent à notre système de traitement des eaux usées.

SVP, ADOPTEZ LE BON RÉFLEXE PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Nous comptons sur votre collaboration,
Pierre Arseneault,
Directeur général

À Lac-Édouard, notre principale menace : les incendies de forêt

Avant de vous rendre en forêt, vérifiez le danger d'incendie

➢ en consultant notre site Internet (https://sopfeu.qc.ca)

POUR BIEN COMPRENDRE LE DANGER D'INCENDIE

Le danger d'incendie renseigne sur la facilité d'allumage du combustible de même que sur la difficulté à contrôler un éventuel incendie. L'ajout d'une cinquième classe (très élevé) permet à la SOPFEU de diffuser des données plus précises lorsque le danger d'incendie s'accentue et de mieux informer la population.

BAS

Incendie de faible intensité à propagation limitée.

Il s'agit du bon moment pour effectuer vos brûlages, si cela est permis par votre municipalité.

MODÉRÉ

Incendie de surface se propageant de façon modérée, qui se contrôle généralement bien.

Faites des feux de petite dimension sur le sol minéral.

ÉLEVÉ

Incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse, avec allumage intermittent des cimes, qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre.

Avant d'allumer, vérifiez la force des vents. Ne faites pas de brûlages.

TRÈS ÉLEVÉ

DOUBLE CLASSE

Incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes. Les conditions au front de l'incendie sont au-delà de la capacité des équipes terrestres.

Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles.

EXTRÊME

Incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et peut devenir incontrôlable.

Évitez de faire des feux.

Tous les feux à ciel ouvert requièrent un permis de brûlage. **Les feux d'artifices sont des feux à ciel ouvert.**

Les mégots de cigarette jetés dans la végétation, dans un pot de fleurs ou en bordure de la route peuvent causer un incendie.

Les feux extérieurs doivent obligatoirement se faire dans un foyer conçu à cet effet, sur patte et avec pare-étincelles, conformément à la règlementation en vigueur.

AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT, CONSULTEZ LE DANGER D'INCENDIE

- sur nos panneaux d'inflammabilité officiels,
- sur notre site Internet,
- sur notre application mobile,
- ou en vous abonnant à notre envoi quotidien par courriel.

LES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR UN FEU DE CAMP RÉUSSI:

1 Préparez votre feu dans un endroit dégagé et à l'abri du vent

2 Surveillez constamment votre feu

3 Éteignez en l'arrosant deux fois plutôt qu'une

SOPFEU
Société de protection des forêts contre le feu

Le groupe à l'origine de notre Coop

Dès 2009, l'idée de mettre en place une coopérative de solidarité est née lors d'une rencontre regroupant les personnes présentes sur la photo ci-contre.

On leur a posé une question : *« Ça vous tente-tu ? ».*

Après douze ans, notre Magasin général est un succès. Bravo et merci à ces pionniers qui ont cru en l'avenir !

Et maintenant, en 2025, des plus jeunes ont pris la relève :

Président : Éric Tremblay, Vice-président : Pierre Lepage, Secrétaire-trésorière : Isabelle Matte
Administra·trices·teurs : Jeannie Carrier, Sonia Cloutier, Jean-Sébastien Gillet et Jason St-Pierre.

Qui dit nouveau CA, dit aussi nouvelles technologies. En effet, monsieur Jean-Sébastien Gillet a présenté sur diverses capsules d'information ayant trait aux produits que l'on retrouve à la Coop.

Du 2 au 30 juin, il a publié 13 vidéos dont 46 440 vues en Mauricie. Quel exploit !

Continuons d'encourager notre Coop en achetant à notre Magasin général.

À Lac-Édouard, l'achat local d'abord !

Nous tenons à remercier madame Nicole Ouellet pour l'entretien des fleurs à la Coop ainsi que pour les dons de capucines. Comme vous pouvez le constater, il y a plusieurs façons de s'impliquer. Merci Nicole ! Sonia Cloutier, administratrice.

Épicerie, Bières & Vins

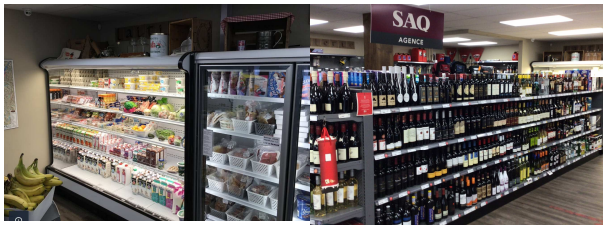

Articles de plein air

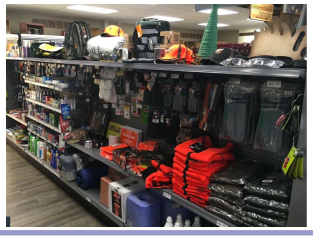

Quincaillerie

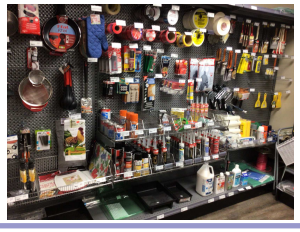

Essence & Borne de recharge

Droit d'accès aux ZEC

Nouveau service offert par votre Coop : une borne d'enregistrement vous permettant de payer votre enregistrement aux ZEC

- ► Ménokéosawin,
- ► Kiskissink et
- ► Jeannotte.

Vous pouvez emprunter gratuitement les vélos pour faire un peu d'exercice.

De plus, profitez de notre pavillon situé derrière le magasin général pour manger une collation ou tout simplement relaxer à l'abri des moustiques.

Début des activités aquatiques - les plaisanciers invités à la prudence

Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec sont de retour sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers et vacanciers qui seront de plus en plus nombreux à pratiquer des activités aquatiques pendant la saison estivale 2025.

En tout temps, pour leur sécurité, les citoyens sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau ou qu'ils se trouvent aux abords des lacs, rivières et autres plans d'eau. De plus, ils sont invités à suivre les consignes de sécurité suivantes :

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ.
- Porter un gilet de sauvetage en bon état et de taille adéquate en tout temps.
- Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.).
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir.
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau.
- Informer quelqu'un du votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et personnes à bord, etc.)
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.
- Méfiez-vous de l'immersion en eau froide.

Un petit rappel : *Les infractions et les conséquences de la conduite avec les **capacités affaiblies** par l'alcool et/ou la drogue sont les mêmes qu'en voiture.*

Pour de plus amples informations concernant votre type d'embarcation, les règles de sécurité nautique et de l'équipement obligatoire nécessaire à bord, consultez le guide de sécurité nautique au : http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm. De plus, vous pouvez communiquer avec un patrouilleur nautique de votre poste de police local.

Petites annonces

Élagage Remarquable
Arboriculteur Élagueur Diplômé
819 676-9469
284, rue Bourassa, La Tuque, Qc G9X 0A2
elagageremarquable@gmail.com
ESTIMATION GRATUITE

- Entretien des arbres matures
- Abattage d'arbres dangereux
- Haubanage
- Taille de formation
- Plantation d'arbres
- Taille de haies

GELINITE
PUITS | PUISARDS | DRAINS
DEPUIS 1944
GELINITE
René Luc ST-ARNEAULT
T 819 852-4867
Bureau : T 819-539-4555
rlstarneault@gelinite.com gelinite.com

Aux utilisateurs d'embarcations à moteur sur le lac Édouard

Les quelques suggestions qui suivent visent à protéger la qualité du lac ainsi que la qualité de vie de ses riverains

- Naviguez à basse vitesse lorsqu'à moins de 30 mètres (100 pieds) des rives ou des quais ou en eau peu profonde (3 mètres et moins);
- En motomarine ou en pratiquant tout autre sport nautique, ne naviguez pas toujours au même endroit, dirigez-vous vers des zones moins habitées;
- Éloignez-vous des canotiers, des kayakistes ou réduisez votre vitesse lorsque vous les croisez;
- Ne circulez pas près des baigneurs;
- Naviguez à des vitesses qui font en sorte que votre bateau est parallèle à la surface du lac, évitez qu'il ne forme un angle de 45 degrés avec cette dernière.

Pourquoi naviguer à basse vitesse à moins de 30 m (100 pi) des rives ?

En voici les raisons :

- les cyanobactéries (algues bleu-vert) se nourrissent de phosphore et d'azote ;
- ces nutriments se retrouvent dans les plantes, les arbres, dans le sol et dans **les sédiments au fond des lacs** ;
- la navigation à haute vitesse près des rives soulèvent les sédiments du fond, riches en phosphore, alimentant ainsi les algues bleu-vert ;

Pourquoi les rampes de mise à l'eau privée sont-elles interdites ?

Les rampes de mise à l'eau constituent des voies rapides par lesquelles le phosphore et l'azote, qui se trouve dans le sol des berges, migrent vers le lac.

Protégeons notre lac :

- Revégétalisons nos bandes riveraines ;
- Utilisons la rampe de mise à l'eau publique au quai municipal ;
- Ralentissons près des rives.

N.B. Les taxes que nous payons ne couvrent que la jouissance de notre propriété et l'utilisation des services municipaux. Le fait de les payer ne nous donne pas le droit de faire tout ce que nous voulons sur le lac.

Le civisme a toujours sa place.

Une partie de pétanque... ça vous intéresse !

En face du quai municipal, dans le Parc Grégoire-Descarreaux, deux terrains de pétanque ont été aménagés l'an dernier pour le bénéfice de toute la population.

Profitons de cet emplacement pour venir s'amuser entre amis.

Pierre Arseneault,
directeur général

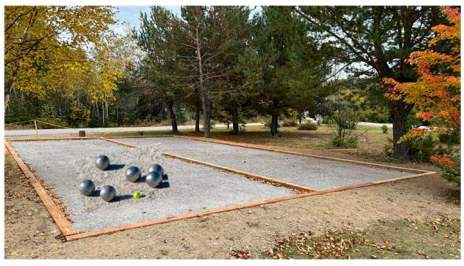

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :

9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier, maire
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours @icloud.com
Collaboration :
Pierre Arseneault, directeur général
Sylvie Héon, adjointe administrative

Défibrillateurs Externes Automatisés (DEA)

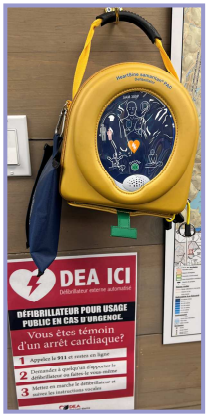

Nous en possédons
3 exemplaires
dans la Municipalité :

- 1 à la Coop,
- 1 à La Seigneurie du Triton,
- 1 à la caserne des pompiers (à l'usage des premiers répondants).

Ces appareils peuvent sauver des vies.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER
Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / Poste 2 / Courriel : info@lacedouard.ca

Monsieur Larry Bernier / Maire
Tél. : 819-653-2238 / Poste 1

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES
Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Poste 9; Courriel : agente@lacedouard.ca

RÉCEPTION
Tél. : 819-653-2238 / Poste 8

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION
Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2238 / Poste 5
Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Madame Jeannie Carrier
Tél. : 819-653-2238 / Poste 4; Courriel : adr@lacedouard.ca

COMPTABILITÉ
Tél. : 819-653-2238 / Poste 3
Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

COMMIS DE BUREAU
Madame Nancy Bergeron
Tél. : 819-653-2238 / Poste 10

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 12 août 2025 à 18 h

Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2025

14 janvier	8 avril	8 juillet	2 octobre
11 février	13 mai	**12 août**	11 novembre
11 mars	10 juin	9 septembre	9 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 18 h.
Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.